



COMPTE DE TAXES 2016 : LES ENVOIS SONT PRÉSENTEMENT EN COURS

TERREBONNE, LE MERCREDI 3 FÉVRIER 2016 – La Ville de Terrebonne informe sa population que les envois des comptes de taxes pour l'année 2016 sont présentement en cours.

Comme chaque année, la Ville joindra aux comptes de taxes le dépliant informatif intitulé « Votre compte de taxes 2016 expliqué », contenant toutes les informations utiles pour décortiquer et mieux comprendre le compte de taxes. Une version électronique de ce dépliant est d'ailleurs disponible dès maintenant au www.ville.terrebonne.qc.ca, sous l'onglet *Ma ville, Budget et rapports financiers*.

Notez qu'il est possible d'effectuer le paiement de son compte en quatre versements, selon l'échéancier suivant :

- 1er versement : dans les 30 jours suivant la date inscrite sur votre compte**
- 2e versement : 5 mai**
- 3e versement : 5 juillet**
- 4e versement : 6 septembre**

Pour toute information concernant les comptes de taxes ou la localisation des bureaux de paiement, veuillez communiquer avec la centrale téléphonique INFO-TAXES au 450 492-2433 ou consulter le site Internet de la Ville de Terrebonne.

Nouveau Programme d'aide aux personnes âgées

Pour contrer les effets des augmentations de taxes causées par l'entrée en vigueur de nouveaux rôles d'évaluation, le gouvernement du Québec a mis en place en 2016 un programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales. La Ville de Terrebonne fera parvenir une correspondance au plus tard le 28 février aux personnes qui pourraient être admissibles indiquant le montant de subvention auquel elles pourraient avoir droit. Pour obtenir de plus amples informations sur le programme d'aide, veuillez communiquer avec Revenu Québec au 514 864-6299.

-30-

Information :
Maïka Bernatchez
Conseillère en communication
Direction des communications
Ville de Terrebonne
450 961-2001, poste 1147